

# **VOCANCE**

*Le Conseil municipal s'est réuni le 5 Février , sous la Présidence de Monsieur Denis BLANCHET , Maire de VOCANCE .*

## ***Avancée des projets d'urbanisme***

### **Plan local d'urbanisme**

*La municipalité délibère pour acter la décision concernant le passage de la carte communale au PLU. Pendant l'élaboration du PLU souvent longue et fastidieuse, la carte communale est seulement suspendue. Elle pourra être déposée en cas de projet important ne pouvant attendre la fin d'élaboration du PLU.*

*Dans le cadre du projet de PLU, il faudra faire une consultation simplifiée avec un règlement de consultation.*

### **Traversée agglomération**

*Le projet est remis à l'étude afin d'en diminuer le coût mais également d'améliorer l'aspect sécuritaire. Des démarches auprès des organismes « Haut Vivarais Vocance », « CAP Territoire » ... seront effectuées afin de constituer un dossier complet dès cette année pour obtenir les subventions et « démarrer » les travaux dès 2011*

*(programmation du service des routes déjà fixée)*

### **Travaux**

*Un dossier réalisé par la DDE concernant tous les ouvrages d'art de la commune sera étudié afin de définir les travaux prioritaires à réaliser.*

*Un programme de goudronnage sera lancé (pris en charge à 50 % par CAP Territoire). Le Conseil décide de goudronner le terrain attenant au local des employés communaux et de réaliser des socles pour les conteneurs du tri sélectif afin de rendre plus esthétique l'entrée du village. Le goudronnage de la route la Giraude , Ladrait est reporté afin que le terrain se stabilise bien avant l'intervention .*

### **Plan particulier de mise en sécurité**

*Une liste de matériel sera fournie à l'école publique afin de gérer un éventuel confinement obligé des élèves (catastrophe naturelle ...).*

### **Questionnaire Enfance**

*Un questionnaire a été élaboré en association avec les communes de la Vallée et la CAF concernant les besoins relatifs à la petite enfance, l'enfance et les adolescents jusqu'à 18 ans.*

*Il sera distribué aux familles concernées d'ici début Mars. En cas d'oubli : possibilité de se le procurer en mairie.*

### **Association humanitaire MAMAVIET (élèves infirmières)**

*Le prêt à titre gratuit de la salle des fêtes est demandé par cette association. Le Conseil décide de demander une participation symbolique de 30 € pour le chauffage.*

### **Salles**

*Le règlement de la salle St Michel sera revu afin , en particulier , de faire respecter un stationnement correct aux abords de cette dernière (accès secours en particulier).*

*Une rencontre avec les responsables de la salle des jeunes est également planifiée. En effet, le respect de certaines règles est précisé à nouveau (usage d'alcool, bruit ...). Il est de ce fait rappeler aux parents de mineurs , que leurs enfants restent sous leur responsabilité ou celle de toute autre personne majeure présente sur les lieux lors de la présence dans la salle.*

### **Nuisances sonores**

*Quelques règles du « bien vivre ensemble » sont à rappeler. En effet entre 20 heures et 7 heures du matin, il serait vivement souhaitable de s'abstenir de pratiquer des activités gênant le voisinage telles que passage de tondeuse, de débroussailleuse ... . De même, nos amis les maîtres de chien ayant l'aboiement trop facile sont appelés à faire un peu de discipline auprès de leur animal. En effet de petits efforts simples pourrait diminuer considérablement le nombre de plaintes et réclamations en Mairie. Les élus ont en effet bien d'autres « chats à fouetter ».*